



Créteil, le 26 septembre 2014

POLE CITI HEPATOLOGIE

Chef de service

Professeur Ariane MALLAT Secrétariat : Christine CORREIA

Tél: 01 49 81 23 67 Fax: 01 49 81 23 52

Professeur Christophe DUVOUX

Secrétariat : Edwige PINHO Tél : 01 49 81 23 53

Professeur Cyrille FERAY

Secrétariat : Edwige PINHO Tél : 01 49 81 23 53

Professeur Christophe HEZODE

Secrétariat : Marie BIDARRA Tél : 01 49 81 23 25

Professeur Jean-Philippe MAVIER

Secrétariat : Christine CORREIA

Tél : 01 49 81 23 67

Docteur Giuliana AMADDEO

Secrétariat : Edwige PINHO Tél : 01 49 81 23 53

Docteur Monika HURTOVA

Secrétariat : Edwige PINHO Tél : 01 49 81 23 53

Docteur Charlotte COSTENTIN

Secrétariat : Christine CORREIA

Tél: 01 49 81 23 67

Docteur Catherine DOUVIN

Secrétariat : Christine CORREIA

Tél: 01 49 81 23 67

Docteur Giovanna SCOAZEC

Secrétariat : Marie BIDARRA Tél : 01 49 81 23 25

Cadre supérieur Me Annie PHILOREAU Téléphone : 01 49 81 27 30 Cadres de Santé Me Frédérique HAMON

Téléphone : 01 49 81 43 59 **Me Géraldine GOSSE** Téléphone : 01 49 81 23 58

Assistante Sociale

Me Florence DUPONT-THOMAS

Téléphone : 01 49 81 23 72 Psychologue

RECOMMANDATIONS A SUIVRE APRES UNE PONCTION-BIOPSIE HEPATIQUE

Madame, Monsieur,

AY

Vous venez d'avoir une ponction-biopsie hépatique.

Il est fortement recommandé de ne pas pratiquer d'activité sportive dans les trois jours qui suivent la biopsie.

Le port de charges lourdes est fortement déconseillé.

Les anticoagulants et l'aspirine sont contre-indiqués <u>pendant 8 jours</u> après la biopsie. Si vous prenez habituellement un traitement anticoagulant, merci de consulter votre médecin traitant pour sa reprise en respectant le délai de 10 jours avant la reprise.

Le pansement peut être ôté 48 heures après l'hospitalisation.

En cas de douleurs, vous pouvez prendre du paracétamol (DOLIPRANE ou PARACETAMOL) à la dose de 1 g en prise unique. En cas de douleur persistante, merci de contacter le service au 01.49.81.23.66 en semaine jusqu'à 17 heures ou les urgences, après 17 heures au 01.49.81.44.23.

Merci de penser à prendre un rendez-vous de consultation avec le médecin prescripteur de cet examen, dans un délai de 10 à 15 jours.

L'hôpital de Jour Unité d'Hépatologie CHU Henri Mondor